

2024-05 Trouble des sons de la parole – démarche diagnostique, évaluations cliniques et interventions

**Intervenant(e) :**

- Maud CLAIR-BONAIME, Orthophoniste

**Contact :**

Mylène VOCALE
sdorraform@gmail.com

**Lieu :**

HOTEL IBIS STYLE ROMANS VALENCE TGV, 2-4, Avenue de la Gare 26300 ALIXAN

**Dates :**

- Le 26/08/2024 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30
- Le 27/08/2024 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30
- Le 28/10/2024 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30
- Le 29/10/2024 de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

**Durée :**

4 journées soit 28 heures de formation

**Format :**

Présentiel

**Public ciblé :**

- Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence

**Pré-requis :**

- Etre titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie (CCO) ou de tout autre titre admis en équivalence.
- Pas d'autres pré-requis demandés.



Effectif maximal : 19 stagiaires



Tarif non DPC : 800,00 €



Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter en amont de la formation afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Programme détaillé

Présentation de l'action de formation :

Le suivi orthophonique des enfants en milieu scolaire présentant un trouble des sons de la parole est estimé à 90% dans une récente étude québécoise (Farquharson, K., & Tambyraja, S. - 2022) et l'impact sur les apprentissages est également très documenté (Tambyraja, S. R., Farquharson, K., & Justice, L. - 2020). Il s'agit ainsi d'un motif de consultation orthophonique fréquent et important à considérer. Les nouvelles classifications et changements terminologiques bousculent les pratiques qui, dans ce domaine sont majoritairement articulatoires (Montembeault, L., McDuff, V., Gringas, M.-P., & Duchesne, L. (2022).

Par ailleurs l'orthophonie actuelle se redéfinit autour de l'Evidence-Based Practice en nous invitant à travailler avec davantage de structure et de méthodologie, tandis que les nouveaux cadres conceptuels du soin (modèle de la Classification Internationale du Fonctionnement) nous guident vers des objectifs thérapeutiques écologiques et fonctionnels. Cela génère de nombreux changements (par ailleurs transversaux à l'ensemble de notre pratique) qu'il s'agit de s'approprier. Le contexte des troubles des sons de la parole permet une mise à jour théorique (évaluation, intervention) dans une présentation d'une démarche plus globale et généralisable à d'autres domaines.

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

Haute Autorité de Santé (2001, mai). L'orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant de 3 à 6 ans. Synthèse récupérée sur le site : https://www.has-sante.fr/jcms/c_271995/fr/l-orthophonie-dans-lestroubles-specifiques-du-developpement-du-langage-oral-chez-l-enfant-de-3-a-6-ans

Haute Autorité de Santé (2017, décembre). Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ? Synthèse récupérée sur le site : Haute Autorité de Santé - Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages (has-sante.fr)

Objectifs de la formation :

À la fin de la formation, le participant saura construire un projet thérapeutique, étayé par des données probantes, l'utiliser dans son travail quotidien et vérifier l'efficacité de son intervention.

Avec des patients présentant un trouble des sons de la parole, nous verrons comment :

- Prendre en compte les valeurs et préférence du patient.
- Les épreuves normalisées et critériées peuvent se compléter.

- Construire un projet thérapeutique.
- Définir des moyens d'intervention.
- Evaluer l'efficacité de son intervention.
- Construire / choisir une intervention adaptée.

Pour atteindre ces objectifs pédagogiques :

- Nous définirons l'Evidence-Based Practice (EBP) et la Practice Based-Evidence (PBE) qui sera en filigrane dans tout le déroulé de la formation.
- Nous aborderons le pilier patient : comment prendre en compte ses besoins, ses valeurs, ses préférences, comment aller vers une prise de décision partagée ?
- Nous ferons un état des lieux des épreuves normalisées existantes dans le domaine de la phonologie et en développerons une analyse critique afin d'en avoir une juste utilité.
- Nous proposerons des épreuves critériées afin d'affiner les analyses, et notamment nous utiliserons des corpus de langage.
- Nous nous questionnerons sur le projet thérapeutique : son intérêt, ce qu'il doit contenir, comment obtenir les informations importantes ...
- Nous verrons comment définir des moyens d'intervention dans le cadre des Troubles de Sons de la Parole.
- Nous définirons les mesures d'efficacité pré/post (lignes de base), et apprendrons par des ateliers à les construire, les ajuster et les interpréter.
- Nous présenterons 3 interventions différentes : Métaphon, Gillon & McNeill, Dyspraxia programma, thérapie des oppositions multiples.
- Nous reprendrons ces éléments au fur et à mesure pour les patients des participants.

Nous n'aborderons pas :

- La méthodologie de recherche en EBP
- La pratique d'utilisation de logiciels de transcription (CLAN, PHON)

 **JOUR 1 MATIN - le 26/08/2024 de 09:00 à 12:30 :**

9h00-12h30, pause à 10h30

9h - 11h45

Présentation des pratiques des participants Définition rapide de l'Evidence-Based Practice

Anamnèse : approfondissement et plainte fonctionnelle

Objectif : définir et préciser le cadre de soin pour les patients présentant un trouble des sons de la parole.

11h45 - 12h30

Notion de terminologie : trouble des sons de la parole : lien articulation et phonologie ? Diagnostic différentiel Facteurs de risque et de protection Lien avec le trouble développemental du langage (TDL) – projet Catalyse

Objectif : mettre à jour les connaissances dans la classification des troubles du langage oral

 **JOUR 1 APRES-MIDI - le 26/08/2024 de 14:00 à 17:30 :**

14h00-17h30, pause à 15h30

Épreuves normalisées : Utilité, rôle et limites psychométriques

- Atelier : à partir d'une étude de cas, définir les objectifs thérapeutiques

Démarche d'évaluation suggérée par l'ASHA

Critères diagnostiques Trouble des sons de la parole (DSM 5)

Épreuves critériées : Utilité, rôle

- Développement typique : quelques notions
- Modèle de Satackhouse & Wells : présentation et exercice d'identification d'épreuves.
- Présentation d'épreuves stadardisées
- Atelier : calcul de l'intelligibilité
- Références récentes en lien avec le développement de la parole et des erreurs.

Objectif : approfondir l'évaluation diagnostique

 **JOUR 2 MATIN - le 27/08/2024 de 09:00 à 12:30 :**

9h00-12h30, pause à 10h30

Projet thérapeutique

- Atelier : définir les éléments importants

Objectif : amorcer une réflexion sur les besoins d'éléments méthodologiques pour la rééducation

Corpus : Intérêt et pratique

- Code de transcription
- Vidéo et corpus

Objectif : présentation de la méthodologie de la transcription d'échantillon de langage et démonstration

Évaluation dynamique : définition, utilité, rôle

- Atelier : exercice d'intégration des connaissances en groupe et mise en commun avec partage des réalisations. Retours du groupe et ajustement méthodologique si nécessaire.

Objectif : définir et apprendre à structurer une évaluation dynamique

 **JOUR 2 APRES-MIDI - le 27/08/2024 de 14:00 à 17:30 :****14h00-17h30, pause à 15h30**

Mesure d'efficacité pré / post ou lignes de base.

- Qu'est-ce que c'est ?
- Intérêts et limites
- Atelier : Apprendre à faire avec le groupe tout au long des éléments théoriques

Objectif : mise à jour théorique des éléments méthodologiques d'évaluation de l'efficacité et intégration par des cas (soit déjà présentés dans les précédents chapitres, soit selon les demandes des participants)

 **JOUR 3 MATIN - le 28/10/2024 de 09:00 à 12:30 :****9h00-12h30, pause à 10h30**

Reprise du travail sur les mesures d'efficacité pré / post ou lignes de base

- Atelier : Retour sur les essais, retour en groupe

- Notion de question clinique et objectif thérapeutique
- Approfondissement théorique : Apports théoriques de nouveaux designs et autres éléments de contrôle expérimental
- Atelier : création de mesure sur leur cas, retour en groupe, ajustement méthodologique si besoin

Objectif : approfondissement théorique d'évaluation d'efficacité et mise en pratique avec le cas des participants.

 **JOUR 3 APRES-MIDI - le 28/10/2024 de 14:00 à 17:30 :**

14h00-17h30, pause à 15h30

Projet thérapeutique

- Cadre déontologique
- Apport théorique d'un projet thérapeutique enrichi : définition des éléments (objectif, cibles, ...)
- Atelier en individuel ou binôme sur le cas des participants, retour en groupe si besoin

Objectif : définition, appropriation et intégration d'une structure du projet thérapeutique.

 **JOUR 4 MATIN - le 29/10/2024 de 09:00 à 12:30 :**

9h00-12h30, pause à 10h30

Apports théoriques généraux sur l'intervention

Rééducation

- Recommandations (ASHA)
- Présentation d'interventions probantes générales (classification de Wren)
- Apport théorique sur le choix de l'intervention et présentation des ingrédients actifs.
- Atelier : mise en lien avec le matériel existant, partage avec le groupe

Objectif : présentation des données probantes pour les interventions dans les troubles des sons de la parole et intégration par la mise en lien et recul critique avec le matériel et pratiques des participants

 **JOUR 4 APRES-MIDI - le 29/10/2024 de 14:00 à 17:30 :****14h00-17h30, pause à 15h30**

Rééducation

- Présentation de 4 approches : Metaphon, IPA de Gillon & McNeill, Dyspraxia programma, oppositions multiples
- Atelier : mise en lien avec le matériel existant, partage avec le groupe

Objectif : présentation détaillée d'interventions probantes et mise en lien avec le matériel connu des participants : analyse des usages, pistes d'amélioration

 **Suivi de la formation**Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques**Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé) :**

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant et démonstrative
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

Les moyens mis à disposition pour que les participants fassent le lien avec leur pratique sont les suivants :

- Ateliers réflexifs
- Ateliers de mise en pratique
- Travail en groupe
- Temps individuels de création d'objectifs personnels pour le cas choisi.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Des questionnaires de connaissances et de satisfaction devront être complétés par tous les participants.

Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat. Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

1-Deux questionnaires de connaissances

- Un questionnaire préformation sera soumis aux participants un mois avant le début de la formation afin d'évaluer leurs connaissances sur le sujet et, pour l'intervenante, d'ajuster au mieux son intervention.
- En postformation, dans les deux semaines qui suivent la fin la formation, un questionnaire sera proposé pour évaluer les connaissances acquises (impact apprentissage).

2- Un questionnaire d'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) sera également soumis à l'issue de la formation complète: évaluation par les stagiaires des aspects logistiques et pédagogiques, ainsi que de l'impact attendu de la formation sur leurs pratiques professionnelles.

Modalités d'inscription

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORRA'Form.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

Professionnels salariés :

Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sdorraform@gmail.com

Le professionnel salarié se préinscrit auprès de SDORRA'Form, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.